

Expérimentation de forfaits-patients pour l'implémentation nationale de thérapies motrices intensives (TEAM&Co= *Thérapie pour l'Enfant basée sur l'Apprentissage Moteur et Centrée sur les Objectifs*) pour les enfants avec paralysie cérébrale selon les recommandations HAS en vigueur

Expérimentation “Forfaits TEAM&Co”

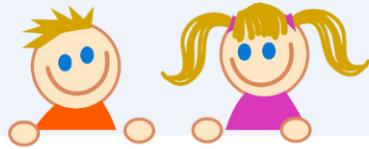
PR CAROLE VUILLEROT, SERVICE L'ESCALE, HCL LYON, AUVERGNE-RHONES-ALPES

PR MICKAEL DINOMAS, SMR LES CAPUCINS, CHU ANGERS, PAYS DE LA LOIRE

PR SYLVAIN BROCHARD, SMR FONDATION ILDYS, CHU BREST, BRETAGNE

Création de forfaits patients pour l'implémentation nationale de thérapies motrices intensives (TEAM & Co) pour les enfants diagnostiqués de paralysie cérébrale

Un projet national porté par **3 régions pionnières** dans la mise en œuvre de stage de thérapie motrice intensive



Un projet innovant visant à expérimenter la mise en place de "forfaits-patients" pour les thérapies motrices intensives

3 centres pilotes (phase 1 de l'expérimentation) :

Angers, Brest, Lyon

3 autres centres dans les 5 ans de l'expérimentation

(phase 2) : **Reims, Toulouse, La Réunion**

Une perspective de **développement national** qui favorise une offre de proximité et de qualité, limitant les fuites à l'étranger

La Réunion



- Un projet qui s'appuie sur le développement d'une organisation de soins innovante : partenariat **Sanitaire - Médico-Social - Libéral**



- Un **guichet unique national** facilitant le parcours des familles et la coordination des acteurs



- L'élaboration et la validation de **critères de qualité** de l'offre de soins pour une **transférabilité** nationale

Objectifs stratégiques

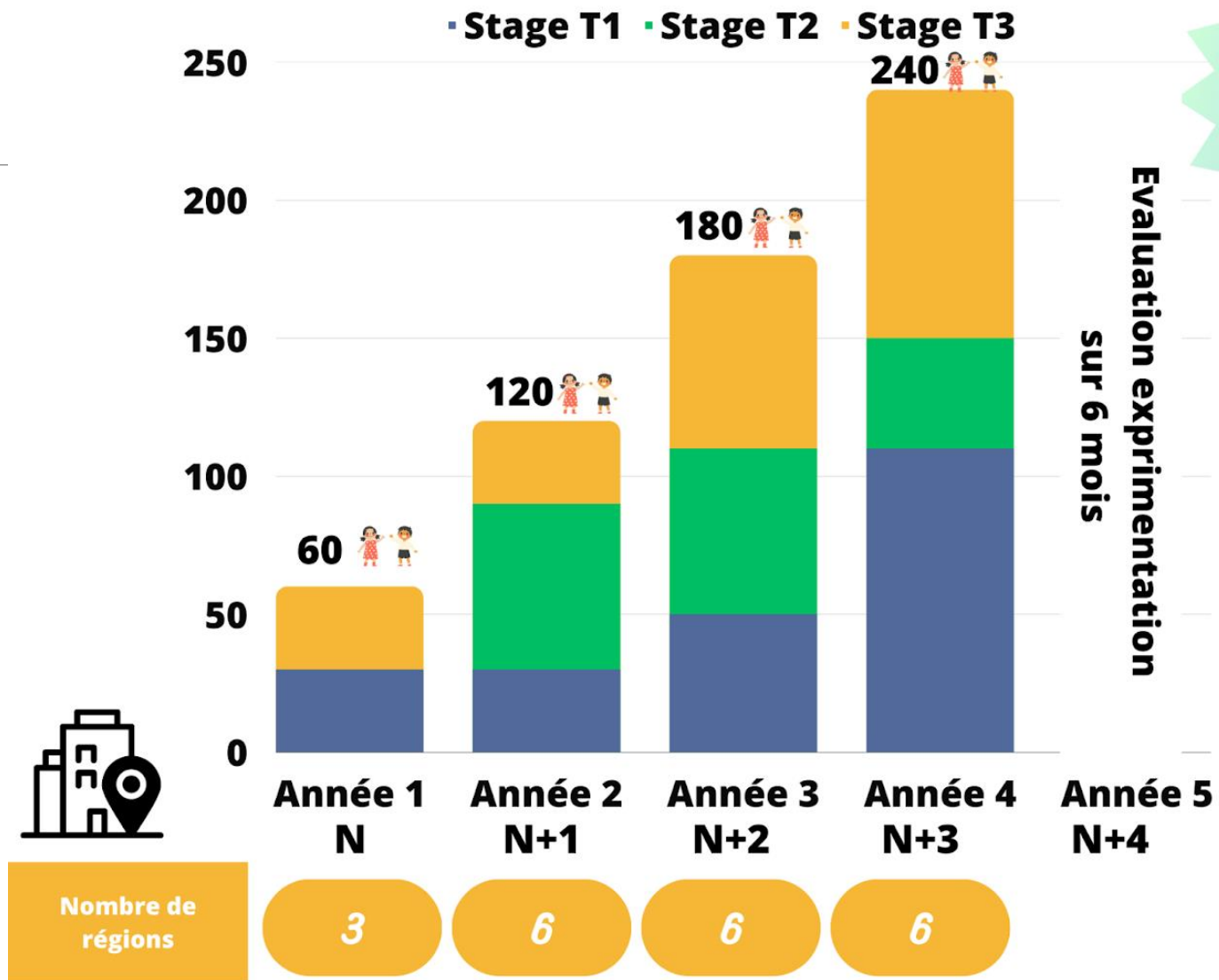
- Obj 1 : Mise en place et évaluation de l'impact de 3 “forfaits-parcours” adaptés à l'âge et à la **sévérité de la PC** basée sur un guichet unique national et une organisation de territoire découloinnante (Sanitaire, Médico-Social et Libéral) de trois régions différentes
- Obj 2 : Evaluation de la transférabilité de l'offre de soins sur 3 autres régions
- Obj 3 : L'élaboration et la validation de critères de qualité de l'offre de soins pour une implémentation nationale

3 forfaits-parcours

Les 3 parcours correspondent à 3 types de stage nécessitant des besoins en ressources humaines différents selon les besoins et leurs âges :

- Forfait parcours de type 1 : Entre 24 mois et 5 ans révolus avec une atteinte uni ou bilatérale nécessitant de 50 h de thérapie pendant 10 jours (+2 jours d'évaluation), assurée par 2 intervenants.
- Forfait parcours de type 2 : Entre 6 et 17 ans révolus avec une atteinte unilatérale nécessitant de 65h de thérapie, pendant 10 jours (+ 2 jours d'évaluation), assurée par 1 intervenant.
- Forfait parcours de type 3 : Entre 6 et 17 ans révolus avec une atteinte bilatérale nécessitant de 65h de thérapie, pendant 10 jours (+ 2 jours d'évaluation), assurée par 2 intervenants.

Evolution des effectifs sur 5 ans



En 4 ans :
600 enfants
60 stages
6 régions



4 ans et demi d'expérimentation

6 régions

Objectifs		TO	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
		M0	M3	M6	M9	M12	M15	M18	M21	M24	M27	M30	M33	M36	M39	M42	M45	M48	M51	M54		
0	Mise en place de la gouvernance et des ressources de l'expérimentation																					
	0a Mise en place du pilotage et de la gouvernance du projet																					
	0b Mise en place des ressources humaines nécessaires au pilotage du projet																					
	0.c Mise en place du SI et des outils numériques																					
	0.d Mise en place du plan de communication																					
	0e: Mise en place des aspects réglementaires et éthiques																					
	0 f: Mise en place du suivi financier à l'échelle pilotage et sur les 6 sites																					
1	L'évaluation coût-efficacité de la mise en place de 3 "forfaits-patients" adaptés à l'âge et à la sévérité de la PC																					
	1a: Mettre en place le parcours complet de l'enfant (RCP national, local, etc...)																					
	1b: Développer l'offre de soin des 3 centres porteurs au niveau régional en réalisant un maillage sanitaires, médico-sociaux et libéraux																					
	1c: Evaluer l'impact de l'offre de soins mise en place pour les premiers 60 enfants sur 6 stages																					
2	Evaluation de la transférabilité de l'offre de soins sur 3 autres régions (généralisation)																					
	2a : Accompagner le déploiement de cette nouvelle offre de soins sur 3 régions supplémentaires (Année 2-3-4). Cible = 40 enfants par an par site sur 4 stages en réalisant un maillage régional organisé entre les établissements sanitaires, médico-sociaux et des professionnels de réadaptation des territoires respectifs.																					
	2b : Evaluer et comparer aux 3 premiers sites l'impact de l'offre de soins de l'offre de soins mise en place pour les 210 enfants sur 21 stages des 3 nouvelles régions en tenant en compte le calcul des coûts et des recettes au regard de leur statut juridique et du modèle de coopération mis en place pour la gestion des ressources (CH, SMR, ESMS, libéral). (6 stages de type 1, 3 stages de type 2, 6 stages de type 3)																					
3	Elaboration et la validation de critères de qualité de l'offre de soins																					
	3a: Elaboration de critères de qualité de l'offre de soins (notion de cahier des charges et de label TEAM&CO) à partir de l'expériences des 3 premiers sites (année 1)																					
	3b: Validation, adaptation et finalisation des critères avec les 3 sites complémentaires (Année 2-3-4)																					

Inclusion 1er patient

4 niveaux	enveloppes	Postes à prévoir pour 2024 – Recrutements envisagés
équipe TEAM & CO (réalisant les stages)	forfaits patients	0,08 ETP AP/AS, 1 coordonnateur local 0,14 ETP , IDE (7h), 30 intervenants (1,75 ETP) , médecin MPR 0,01 ETP, Parent partenaire 0,01 ETP , psychologue 0,01 ETP, Référent thérapie 0,30 ETP , secrétariat 0,08 ETP
équipe organisatrice des stages à Brest	dotation annuelle dérogatoire – coordination transverse locale	Parent partenaire 4h par stage 1 coordonnateur local des stages 0,3 ETP
équipe organisatrice de la thérapie au national	dotation annuelle dérogatoire – coordination transverse nationale	Coordonnateur national 0,53 ETP , Secrétaire médicale 0,41 ETP Chargé de dissémination : 0,02 ETP /3 => ±12h + médecin, représentant de familles
équipe en charge de la gestion et du suivi de l'expérimentation	CAI - Dotations	Coordinateur projet (1 ETP) , ass. Administratif (1,8 ETP) , chargé de dissémination (0,4ETP/3=>0,13 ETP N0) + sur les FDG : CDG, Compta (0,5 ETP N0) , Com, Informatique, DIM, service RH

Budget par stage de 10 enfants et par profil

Typologie stage	Âge	Topographie de la paralysie cérébrale	Dose totale de thérapie	Nombre de thérapeutes	Montant du forfait individuel Métropole (hors coût de développement)
Type 1	24 mois – 5 ans	Unilatérale Bilatérale	50 heures	2 intervenants 1 référent thérapie pour 3 enfants	11 314, 99€
Type 2	6 ans – 18 ans	Unilatérale	65 heures	1 intervenant 1 référent thérapie pour 3 enfants	9 334, 22 €
Type 3	6 ans – 18 ans	Bilatérale	65 heures	2 intervenants 1 référent thérapie pour 3 enfants	13 080, 56 €

3 forfaits-parcours = 8 forfaits dont 6 max par enfant

1/ RCP Nationale (Forfait 1)

2/RCP locale (Forfait 2)

3/ Evaluation pré-stage (Forfait 3)

4/ Stage : (selon le type de stage, les volumes horaires de thérapie varient donc le coût par patient)

4.a : stage de type 1 (Forfait 4)

4.b : stage de type 2 (Forfait 5)

4.c : stage de type 3 (Forfait 6)

5/ Evaluation post-stage (Forfait 7)

6/ Bilan de fin de stage (Forfait 8)

Budget par an sur les 5 ans

FISS	nombre total d'enfants par an	budget prévisionnel annuel
année 1 : 2 stages de 10 enfants par Centre Pilote (x3)	60	853 311,96 €
année 2 : 2 stages de 10 enfants par Centre Pilote (x3)	60	853 311,96 €
année 3 : 3 stages de 10 enfants par Centre Pilote (x3) + 1 stage de 10 enfants par Centre Secondaire (x3)	120	1 517 052,90 €
année 4 : 4 stages de 10 enfants par Centre Pilote (x3) + 2 stages de 10 enfants par Centre Secondaire (x3)	180	2 180 793,84 €
année 5 : 4 stages de 10 enfants par Centre Pilote (x3) + 2 stages de 10 enfants par Centre Secondaire (x3)	180	2 180 793,84 €
total sur 5 ans	600	7 585 264,51 €

Le forfait unique inclut:

Frais de personnels : afin de garantir la participation de professionnels issus de différents secteurs, ce financement autorise la rémunération de chaque professionnel et peut suivre plusieurs scénarios

Versement fait à l'établissement qui emploie le professionnel pour compenser son absence et permettre l'embauche d'un remplaçant

Versement fait directement au professionnel salarié par un établissement sous forme d'heures complémentaires/supplémentaires

Versement fait directement au professionnel libéral pour compenser sa perte d'activité durant la période

Frais de structure : offrant la possibilité au centre Thérapie Intensive de louer ou financer des locaux adaptés aux besoins du groupe d'enfants

Frais de services : comprend l'ensemble des coûts liés aux services d'entretien, de ménage, de restauration

Frais de matériel : accorde la possibilité de financer l'achat de matériel neuf ou son renouvellement.